



**La Barbastelle**  
Bulletin de liaison de  
l'association  
**Chauve-Souris Auvergne**

La Font du Verne  
03 350 Le Brethon  
Tél : 04 70 06 10 65  
ou 04 70 06 86 03

[chauve-souris.auvergne@wanadoo.fr](mailto:chauve-souris.auvergne@wanadoo.fr)  
Numéro 16 - Novembre 2004

# Editorial

## Un été en contraste ...

Cette période estivale 2004 aura été riche en découvertes et en événements pour notre association. L'été avait très bien commencé avec un stage estival parfaitement réussi et où les découvertes furent nombreuses et intéressantes. Vous pourrez découvrir dans cette Barbastelle le bilan de ce séjour.

Cet été également, notre association avait répondu favorablement à trois demandes d'études : étude du pont de Joze dans le cadre du Plan Loire Nature, inventaire des chiroptères du site Natura 2000 « Val d'Allier Pont-du-Château/Jumeaux-Allagnon » et inventaire des chiroptères des tourbières classées Natura 2000 du massif de la Margeride. Ces études ont permis là-aussi de faire de nombreuses découvertes en particulier sur le Val d'Allier dans le département du Puy-de-Dôme qui constitue maintenant un secteur majeur dans notre région pour les chiroptères en période de reproduction, en particulier pour le Vespertilion de Daubenton mais aussi pour le Grand Murin, les Pipistrelles ou la Barbastelle. On notera que ceci aura également permis la découverte d'une nouvelle espèce pour le département du Puy-de-Dôme (cf. les news chiroptérologiques).

Enfin, du côté des projets de protection, plusieurs dossiers ont également avancé et on pouvait en particulier se féliciter de la protection du site du Chavanon par le CEPA.

Bref, tout aller pour le mieux dans le meilleur des mondes avant l'affaire médiatique de cet fin d'été ! Le 4 septembre 2004, une adolescente de 14 ans se faisait mordre par une chauve-souris alors qu'elle était en train de tirer des feux d'artifice (donc de nuit bien sûr) dans le clocher de l'église de Montfermy dans le Puy-de-Dôme. Alors que l'on pouvait légitimement se demander ce qu'une jeune

personne de 14 ans pouvait faire dans un clocher à une heure pareille, les médias de leur côté préférés retenir « l'attaque » de la chauve-souris !

La machine médiatique se mettait alors en route à grand coup de titres chocs et d'aberrations avancés comme autant de réalités incontestables. Journaux, radios et télévisions se délectaient du scoop dans une période où la rage faisait « vendre du papier » en raison de l'affaire du chiot enragé de Bordeaux.

Quelques aspects peuvent être relevés sur ce cas :

- D'abord le réseau d'épidémiologie de la rage des chiroptères semble efficace en Auvergne puisque la jeune fille a été immédiatement vaccinée contre la rage sur nos conseils, alors même que nous n'avons aucune idée de l'espèce en cause et que nous ne savons pas si l'animal était porteur d'un virus.

- La gestion médiatique de l'affaire a par contre été nettement plus chaotique et les sempiternelles légendes sur les chauves-souris sont revenues à la charge. On remarquera également qu'à aucun moment les organismes appartenant au programme d'épidémiologie (DSV, DIREN, Chauve-souris Auvergne, ...) n'ont été consultés par les médias. Ceci est regrettable et on notera également que le seul reportage sur lequel nous avons pu émettre un avis avant sa diffusion (grâce à une intervention téléphonique de notre part envers le journaliste) est également le seul qui précise clairement que les chauves-souris sont des animaux menacés et protégés par la loi !

Au final, c'est l'ensemble des chiroptérologues auvergnats qui ont eu à gérer les demandes nombreuses « d'éliminations » des chauves-souris qui ont suivi ces reportages.

Allez amis chiroptérologues, profitez bien de la saison hivernale qui s'annonce pour retrouver l'énergie et la « foi » pour gérer ce genre d'affaire et les SOS en 2005 ! Et il en faudra ...

Matthieu BERNARD  
Vice-Président de Chauve-souris Auvergne.

## Dans ce numéro :

Editorial

Planning des comptages hivernaux 2004/2005

Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 4 juillet 2004

Compte-rendu du séjour de prospection estival à Bellenaves (03)

Compte-rendu des activités de terrain menées cet été par l'association

Des nichoirs à chauves-souris dans le Parc de Chadieu

Petite nouvelle chiroptérologique



CHAUVE-SOURIS AUVERGNE

## PLANNING DES COMPTAGES HIVERNAUX 2003/2004

---

Pour la huitième année consécutive, Chauve-Souris Auvergne coordonne les contrôles des sites d'hibernation de la région Auvergne, dans le double but de réaliser des comptages scientifiques des populations de chiroptères et d'assurer le maximum de tranquillité aux chauves-souris en limitant le nombre de passage dans chaque site.

Pour réaliser un comptage, il vous suffit de prendre contact avec le ou les responsables de chaque secteur.

Pour un certain nombre de sites, les dates ne sont pas fixées car les comptages se font en fonction des conditions météorologiques (cas notamment des sites de Tronçais).

Afin de pouvoir réaliser un compte-rendu de ces comptages dans le prochain numéro de la Barbastelle, nous demandons aux responsables de secteurs de renvoyer le plus rapidement possible les observations, saisies sur Excel, à Emmanuel BOITIER.

Emmanuel BOITIER  
1, rue du Clos - Reignat  
63 320 MONTAIGUT-LE-BLANC  
E-mail : [emmari@club-internet.fr](mailto:emmari@club-internet.fr)

### Allier :

Date	Secteurs	Responsables
Dates non-fixées	Tronçais	Jean FOMBONNAT
Dates non-fixées	Montluçon-Doyet	Rémi GRIGNON
Dates non-fixées	Montagne & Sologne Bourbonnaise	Yan DAUPHIN
Dates non-fixées	Val de Cher	Pascal GIOSA
Dates non-fixées	Noyant	Pascal GIOSA

### Cantal :

Date	Secteurs	Responsables
Dates non-fixées	Secteur Massiac	Yan DAUPHIN
Dates non-fixées	Prospection	Romain LEGRAND
31 janvier 2004	Ouest Cantal	Vincent DHUICQUE

### Haute-Loire :

Date	Secteurs	Responsables
11 et 12 décembre 2004	Gorges du Haut-Allier	Franck CHASTAGNOL
12 et 13 février 2005	Bassin du Puy	Marcel Meyssonier
Dates non-fixées	Parc Naturel du Livradois Forez	Emmanuel BOITIER PNR Livradois-Forez
Dates non-fixées	Secteurs Blesble/Brivadois	Yan Dauphin

### Puy-de-Dôme :

Date	Secteurs	Responsables
Dates non-fixées	Parc Naturel du Livradois Forez	Emmanuel BOITIER PNR Livradois-Forez
Dates non-fixées	Sioule nord	Emmanuel BOITIER
Dates non-fixées	Sioule sud	Serge BOUCHER
Dates non-fixées	Sayat-Combrondes	Cédric Aucouturier
Dates non-fixées	La Celette	Jean FOMBONNAT
18 décembre 2004 & 5 février 2005	Couze Chambon	Matthieu & Thomas BERNARD R. LEGRAND
23 janvier 2005	Artense	Thomas BERNARD
6 février 2005	Volvic	Jean-Jacques LALLEMANT

**COORDONNEES DES RESPONSABLES DE SECTEURS :**

<b>RESPONSABLE</b>	<b>ADRESSE</b>	<b>TELEPHONE - E-MAIL</b>
AUCOUTURIER Cédric	14, rue du Treix 63 200 PROMPSAT	04 73 63 52 42 <a href="mailto:ce.aucoutureier@libertysurf.fr">ce.aucoutureier@libertysurf.fr</a>
BERNARD Matthieu	11, rue de l'Oche 63 320 CHAMPEIX	04 73 96 72 60 <a href="mailto:bernard.n@club-internet.fr">bernard.n@club-internet.fr</a>
BERNARD Thomas	6, rue des licettes 63 320 NESCHERS	04 73 96 76 88 <a href="mailto:tblylou@free.fr">tblylou@free.fr</a>
BOITIER Emmanuel	1, rue du Clos - Reignat 63 320 MONTAIGUT-LE-BLANC	06 86 37 06 70 <a href="mailto:emmari@club-internet.fr">emmari@club-internet.fr</a>
BOUCHER Serge	La Courteix 63 230 S'-OURS-LES-ROCHE	04 73 88 99 68
CHASTAGNOL Franck	Fontannes 43 320 CHASPUZAC	04 71 08 04 63 <a href="mailto:fchastagnol@wanadoo.fr">fchastagnol@wanadoo.fr</a>
DAUPHIN Yann	12, rue de la Montange d'Auvergne 03500 BAYET	06 25 63 59 07 04 70 45 10 28 <a href="mailto:dolfyn@club-internet.fr">dolfyn@club-internet.fr</a>
DHUICQUE Vincent	Les Combes 15 250 LAROQUEVIEILLE	04 71 47 37 55
FOMBONNAT Jean	La Bouteille 03 350 LE BRETHON	04 70 06 86 03 <a href="mailto:jean.fombonnat@mageos.fr">jean.fombonnat@mageos.fr</a>
GIOSA Pascal	La Bouteille 03 350 LE BRETHON	04 70 06 10 65 <a href="mailto:chauve-souris.auvergne@wanadoo.fr">chauve-souris.auvergne@wanadoo.fr</a>
GRIGNON Rémi	32, rue du Village - Nerdre 03 000 MONTLUCON	
LALLEMANT Jean-Jacques	LPO Auvergne 2 bis, rue du Clos Perret 63 000 CLERMONT-FERRAND	04 73 36 39 79 <a href="mailto:lpo-auvergne@wanadoo.fr">lpo-auvergne@wanadoo.fr</a>
LEGRAND Romain	CEPA Moulin de la Croûte Rue Léon Versepuy 63 200 RIOM	04 73 63 18 27 <a href="mailto:cren-auvergne@espaces-naturel.fr">cren-auvergne@espaces-naturel.fr</a>
MEYSSONIER Marcel	28, rue des sœurs Janin 69 003 LYON	04 72 57 66 94 <a href="mailto:comite.speleo.rhone-alpes@wanadoo.fr">comite.speleo.rhone-alpes@wanadoo.fr</a>
PARC NATUREL DU LIVRADOIS FOREZ - Eric SOURP	BP 17 63 880 S'-GERVAIS/MEYMONT	04 73 95 57 57 <a href="mailto:info@parc-livradois-forez.org">info@parc-livradois-forez.org</a>

# COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 4 JUILLET 2004 - BELLENAVES (03)

---

L'Assemblée Générale de Chauve-Souris Auvergne s'est tenu le 4 juillet 2004 à Bellenaves dans l'Allier en préambule au séjour de prospection estivale.

Etaient présents :

- |                     |                        |
|---------------------|------------------------|
| - BERNARD Matthieu  | - GIOSA Lucie          |
| - BERNARD Thomas    | - GIOSA Pascal         |
| - EYMARD Christophe | - GIOSA Sylvie         |
| - FOMBONNAT Jean    | - LEGRAND Romain       |
| - FOMBONNAT Jeanne  | - SCHMITH Marie-Noëlle |
| - GERARD Lydie      | - THAUVIN Jean-Pierre  |
| - GIOSA Alain       | - TROMPAT Arnaud       |

Deux procurations avaient été envoyées.

## RAPPORT D'ACTIVITES :

### Etudes/Prospections :

- *Etudes en cours :*

Cette année, deux études nous ont été commandées :

- o Etude de la fréquentation du Pont de Joze, commandée par la LPO Auvergne dans le cadre du Plan Loire Nature.
- o Inventaire des espèces annexe II sur le site Natura 2000 N° FR 8301038 « VAL D'ALLIER JUMEAUX - PONT-DU-CHATEAU ».

Ces deux études sont en cours et apportent des résultats intéressants.

Une autre étude que nous avions acceptée nous pouvions réaliser, a été abandonnée (Etude préalable à l'installation d'un parc Eolien dans les Combrailles) l'armée de l'air ayant mis son veto pour la réalisation du projet.

En dehors de ces études, d'autres travaux nous ont été demandés récemment :

- Etude de la fréquentation de terrains susceptibles d'accueillir un parc éolien sur la Planèze de St-Flour. Nous avons répondu par la négative à cette demande, nos disponibilités ne nous permettant pas de traiter cette demande.
- Demande de données par SOBERCO ENVIRONNEMENT pour la réalisation d'un document d'objectif sur un site Natura 2000 en Margeride (43). Thomas BERNARD se charge de contacter cette société.
- Demande de renseignements sur le bassin versant de la Veyre (63). Matthieu BERNARD se charge de ce dossier. Une analyse des données de ce secteur et une proposition d'étude complémentaire va être gracieusement effectuée.

L'étude des terrains de chasse en forêt de Tronçais débutée l'an dernier par Sylvie et Pascal GIOSA se poursuit cette année.

Une étude a également été engagée par Thomas BERNARD et Lydie GERARD sur les terrains de chasse dans les vallées des Couzes.

- *Bilan des comptages estivaux :*

Ces comptages sont en cours, essentiellement dans le Puy-de-Dôme et l'Allier. Les résultats sont conformes dans l'ensemble à ceux des années précédentes.

- *Bilan des comptages hivernaux :*

L'hiver 2003/2004 aura été marquée par un gros effort de prospection en Haute-Loire permettant la découverte d'un site important pour le Grand Rhinolophe. Cet hiver aura aussi permis l'arrivée de nouveau adhérents très motivés : Jean et Yan DAUPHIN.

- *Stage estival 2005 :*

Plusieurs possibilités sont évoquées pour le stage de prospection estival 2005, notamment le Haut-Allier et l'Artense/Dordogne et affluents.

Pour 2005 le Haut-Allier serait retenue, Matthieu BERNARD se charge de contacter le SMAT du Haut Allier pour éventuellement définir une collaboration dans l'organisation.

- *Captures :*

Cette année, nous n'avons toujours pas reçu les autorisations de capture. Les formulaires n'ont pas été envoyés par la DIREN aux préfectures !

Il convient donc pour l'an prochain de remonter les dossiers dès le mois de septembre en mettant en place une demande de capture pluri-annuelle (3 ou 5 ans) afin de ne pas s'encombrer de travaux administratifs chaque automne. Par ailleurs, il faudra insister régulièrement auprès de Danielle AUROUX pour l'envoi des demandes aux préfectures.

- *Projet Nichoirs dans la forêt de Chadieu - dossier suivi par Lydie GERARD et Thomas BERNARD :*

La commande des nichoirs va être réalisée dans le mois de juillet et les nichoirs seront posés avant octobre.

- *Château royal de Randan - dossier suivi par Romain LEGRAND :*

Le site a été prospecté en hiver (aucune chauves-souris observées dans des caves pourtant superbes). Le gardien va être contacté pour une prospection au cours du stage de Bellenaves.

**Protection, gestion, dossiers de protection :**

- *Protection de sites par le CEPA*

Plusieurs avancées spectaculaires ont été réalisées sur ce point :

- Signatures de convention tri-partites (Propriétaires, CEPA, CSA) avec des propriétaires de sites sur Champeix, Langeac et Ardes. Sur ce dernier site (zoo qui accueille 70 000 visiteurs par an), une exposition sur les chauves-souris sera installée dans le pavillon « Grottes aux chauves-souris »
- Sur le secteur du Chavanon, le CEPA est en mesure d'acheter la majorité des parcelles d'entrées des tunnels constituant un linéaire de 4 km le long de la rivière.
- Une convention vient d'être déposée en mairie de Montaigut-le-Blanc pour l'église et la porte médiévale. La mise en protection du site de Saint-Julien sur la même commune est toujours en cours, malgré des difficultés foncières. Cependant, des avancées récentes ont été réalisées auprès de certains propriétaires. Accord de principe dans la limite du possible, pour une participation financière.
- Le CEPA va également relancer la municipalité de St-Nectaire (63) sur le conventionnement de l'ensemble des sites communaux.
- Sur Volvic, nous n'avons pas encore transmis la liste des artisans susceptibles de poser des grilles. Cependant, nous n'avons pas été relancés par la LPO.

Le CEPA projette par ailleurs de protéger par fermeture des sites déjà conventionnés (trois dans la Haute-Loire, un dans l'Allier et un éventuellement dans le Cantal). Accord de principe dans la limite du possible, pour une participation financière.

Par ailleurs, les propriétaires du château d'Avrilly (03) qui abrite une colonie de Petits Rhinolophes seraient a priori prêt à signer une convention sur les chauves-souris. La colonie de Petits Rhinolophes des thermes de Bourbon-l'Archambault (03) pourrait éventuellement être protégée par convention. Pour ces deux sites, le Conservatoire des Sites de l'Allier va être informé des possibilités de protection.

- *Natura 2000 :*

En ce qui concerne Natura 2000, les avancés sont très différentes en fonction des sites :

- Les sites Couzes et Sioule sont a priori remontés à Bruxelles. 2 gîtes ont cependant été retirés du zonage « Sioule » (Gîte de Torbaty retiré, cavité minière de la Forêt Domaniale de Blot rattachée au site « Gorges de la Sioule »).
- Sur le site de Tronçais, le gîte de Morat est maintenu mais les territoires de chasse ont été éliminés. L'Europe a été avertie par le CSA des problèmes liés aux réticences de l'ONF et du Ministère de l'Agriculture.
- Le site de Hérisson devrait remonter avec les périmètres établis en 2000.

L'ensemble des sites (chauves-souris ou non) devrait être remis en consultation auprès des communes suite à un problème administratif sur un site. La procédure Natura 2000 n'en sera que plus discrédité une fois de plus.

- *Plan quinquennal de restauration des chiroptères :*

Ce document de travail dont un premier essai a été rédigé par Matthieu BERNARD a pour but de :

- Faire le point sur les actions réalisées par Chauve-Souris Auvergne en relation avec le CEPA.
- Proposer un ensemble d'actions qu'il serait souhaitable de réalisés.

Il va de soit qu'il sera nécessaire de travailler avec des financeurs plus variés : DIREN, Syndicats Mixte d'Aménagement, Conseils régional et généraux, Communautés de Communes...

- *Orientations Régionales de Gestion de la Faune sauvage et des ses Habitats :*

Dans ce dossier complexe suivi par Matthieu BERNARD, le bilan pour les chiroptères est plutôt positif.

Une fiche sur les milieux cavernicoles a été ajoutée signalant qu'il ne fallait en aucun cas détruire des cavités où des chiroptères avaient été observées et même qu'il est possible d'en rouvrir certaine après leur destruction.

La rage des chiroptères a été enlevée des risques pour la santé.

**Animations/Communication :**

- *Plaquette FRANE*

La Plaquette éditée par la FRANE que Chauve-Souris Auvergne a relu et complété vient d'être éditée. Après de nombreux changements dans la manière de dédomager l'association, Chauve-Souris Auvergne a finalement acheté 500 exemplaires à prix coutant.

Pour l'utilisation de cette plaquette, il est décidé :

- De la vendre lors des animations à 5€.
- D'en faire don au maximum de personnes clefs (partenaires locaux, bénévoles actifs...).

- *Animations 2004 :*

Il y a dans l'ensemble eu peu de personnes qui ont participé aux animations, sauf au Musée Lecoq.

Le Nuit de la Chauve-Souris est comme d'habitude peu suivie, la date n'arrangeant pas la majorité des personnes susceptibles de réaliser des animations. Une activité aura lieu à Arpajon-sur-Cère dans le Cantal dans ce cadre.

**RAPPORT FINANCIER :**

Recettes		Dépenses	
Intitulé	Montant	Intitulé	Montant
Adhésions	695,00	Affranchissements	327,75
Etudes scientifiques	1 124,41	Reproduction, impression	56,81
Animations, ventes	127,50	Assurance	171,96
Stage détecteur CPIE	1 690,10	Achat divers (bureau, réparations...)	7 083,12
Subvention DIREN	1 405,00	Frais de déplacement	9,00
Subvention Montluçon	92,00	Frais de fonctionnement	152,00
Subvention EBDW	4 000,00	Caution Bellenaves	190,00
Intérêt CAT jaune	223,76	Reversement subventions EBDW	4 000,00
		Stage détecteur CPIE Tronçais	1 637,94
<b>Total</b>	<b>9 357,77</b>	<b>Total</b>	<b>13 627,94</b>

Résultat : - 4 270 €

Reste en caisse 12 324€ dont 8 250€ placé sur CAT Jaune.

**VOTES :**

- **Vote du rapport d'activités :**

- Pour : 16
- Contre : 0
- Abstention : 0

Le rapport d'activité est approuvé à l'unanimité.

- **Vote du rapport financier :**

- Pour : 16
- Contre : 0
- Abstention : 0

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

- **Election du Conseil d'administration :**

Tiers sortants : Matthieu Bernard, Jeanne Fombonnat et Jean Fombonnat.

Les deux premiers cités se représentent, Jean Fombonnat nous faisant part de sa décision de ne pas se représenter au CA. Aucune candidature ne nous ait parvenu.

- **Matthieu BERNARD :**

- Pour : 16
- Contre : 0
- Abstention : 0

- **Jeanne FOMBONNAT**

- Pour : 16
- Contre : 0
- Abstention : 0

Le Conseil d'Administration de Chauve-Souris Auvergne compte désormais 9 membres :

- |                     |                  |
|---------------------|------------------|
| - Matthieu BERNARD  | - Pascal GIOSA   |
| - Thomas BERNARD    | - Sylvie GIOSA   |
| - Christophe EYMARD | - Fabrice TAUPIN |
| - Jeanne FOMBONNAT  | - Arnaud TROMPAT |
| - Lydie GERARD      |                  |

# SEJOUR ESTIVAL DE PROSPECTION DE L'ASSOCIATION CHAUVESOURIS AUVERGNE EN 2004.

Par Pascal GIOSA

Le séjour de prospection estivale s'est tenu cette année du dimanche 04 au vendredi 09 juillet.

La zone prospectée était le secteur sud du département de l'Allier (03), en rive gauche de l'Allier de St Pourçain sur Sioule à Montmarault, d'Echassière à St Eloy les Mines, du pont de Menat à Gannat.

La principale innovation cette année consistait dans le fait que l'hébergement s'est fait en pension complète dans un centre d'animation nature à Bellenaves.

Les participants étaient au nombre de 13 (voir la liste en fin d'article).

Cette année, l'observation directe « de visu » au gîte a été la principale technique de recherche ce qui a permis aux quatre équipes de découvrir des chiroptères durant les journées. En l'absence de réponse de l'administration concernant les autorisations de capture et avec deux soirées de mauvaise météo qui ont empêché les trois détecteurs de sortir, très peu de données ont pu être recueillies lors des soirées.

## - Résultats :

Sur les 68 communes contactées au préalable, 33 ont répondu et 40 ont été visitées (7 communes contactées seront visitées ultérieurement).

38 châteaux ou bâtiments privés ont été visités sur les 61 que nous avons contacté durant le séjour.

Le travail systématique concernant les ponts et ouvrages d'art assimilés s'est poursuivi sur l'ensemble du secteur parcouru. De très nombreux contacts ont été établis avec divers interlocuteurs et au moins 160 dépliants couleurs SFEPM, plaquettes CEPA et affichettes « on recherche CS » ont été remis au cours du séjour.

Nous avons contacté 14 espèces dont 5 inscrites à l'annexe II de la Directive Habitat (en gras dans la liste ci-dessous). Il s'agit :

- **Grand rhinolophe *Rhinolophus ferrumequinum***
- **Petit rhinolophe *Rhinolophus hipposideros***
- **Grand murin *Myotis myotis***
- Murin de Natterer *Myotis nattereri*
- Murin de Daubenton *Myotis daubentoni*
- Murin à moustaches *Myotis mystacinus*
- **Murin à oreilles échanquées *Myotis emarginatus***
- Noctule commune *Nyctalus noctula*
- Noctule de Leisler *Nyctalus leisleri*
- Oreillard specie *Plecotus specie*
- **Barbastelle *Barbastella barbastellus***
- Sérotine commune *Eptesicus serotinus*
- Pipistrelle commune *Pipistrellus pipistrellus*
- Pipistrelle kulh *Pipistrellus kulhi*.

108 sites abritant des chiroptères ont été recensés dont plusieurs colonies de reproduction de :

Espèce	Nombre de colonies
<i>Petit rhinolophe</i>	10
<i>Grand Murin</i>	2
Murin de Daubenton	1
Murin à moustaches	4
Oreillard specie	1
<i>Barbastelle</i>	1
Pipistrelle commune	2
Sérotine commune	5



Ce séjour présente donc un bilan très positif que nous pouvons dresser suite à cette action. L'enthousiasme et la motivation des participants y sont certainement pour quelque chose. On note une amélioration de la méthode qui s'affine à chaque session.

Une lettre de remerciement et de compte-rendu sera adressée à toutes les municipalités visitées. Pour l'association, un compte rendu détaillé de l'ensemble du travail réalisé pendant ce séjour, servira de base à différents travaux : orientation des prospections complémentaires en hiver comme en été, suivi des populations sur les sites de reproduction.

Les colonies découvertes, particulièrement celles concernant les espèces Annexe II, viennent enrichir la liste des sites à protéger ; elles feront l'objet, dans l'année, de propositions de conventions avec les propriétaires.

Rendez-vous est pris avec tous ceux qui souhaitent (et peuvent) participer au séjour 2005 qui pourrait se tenir en Haute-Loire ou dans le Puy de Dome.

**Merci à l'ensemble des participants :** BERNARD Matthieu, DAUPHIN Yann & Jean, EYMARD Christophe, FOMBONNAT Jeanne & Jean, GIOSA Sylvie, Lucie, Alain & Pascal, LEGRAND Romain, THAUVIN Jean-Pierre, TROMPAT Arnaud.  
SENNEPINN Frédéric, Chloé & Justine nous ont accompagné une journée.

## ACTIVITES DE TERRAIN MENEES CET ETE PAR L'ASSOCIATION.

Par Thomas BERNARD

---

En dehors du séjour de prospection estivale de Bellenaves, d'autres actions collectives ont été menées par les bénévoles de Chauve-Souris Auvergne.

Cette année, trois études nous avaient été commandées. Deux d'entre-elles étaient des inventaires complémentaires de sites Natura 2000 commandées par des bureaux d'étude opérateurs sur ces sites (« Val d'Allier de Jumeaux à Pont-du-Château » et « Sommets et Versants orientaux de la Margeride ») et la troisième était une étude de la colonie de Murin de Daubenton du Pont de Joze, commandée par la LPO Auvergne dans le cadre du Plan Loire-Nature. Les résultats sont très intéressants : plusieurs colonies de Murin de Daubenton découvertes, reproduction constatée chez le Grand Murin et fortement soupçonnée chez la Barbastelle, première observation du Minioptère de Schreibers dans le Puy-de-Dôme, observation de la Pipistrelle de Nathusius et de nombreux éléments nouveaux concernant la répartition de certaines espèces, en particulier dans le Val d'Allier du Puy-de-Dôme. Ont participé à ces études : Til ASTIER, Matthieu & Thomas BERNARD, Christophe EYMARD, Christine MERLE et Lydie GERARD.

Concernant la prospection à l'aide de détecteurs d'ultrasons, deux stages nationaux de formation à cette technique d'étude ont été organisés cette année à Tronçais : le désormais « traditionnel » stage SFEPM en mai et un stage pour l'ATEN (organisme de formation pour les parcs et réserves) en septembre. Dans les deux cas, les formateurs étaient Michel BARATAUD et Yves TUPINIER, spécialistes de cette méthode. Un grand merci à eux pour ces transmissions bénévoles de savoirs et à l'ensemble des participants.

Toujours à l'aide des détecteurs de l'association, plusieurs travaux ont été menés ou poursuivis durant l'été.

Ainsi, Pascal et Sylvie Giosa ont poursuivi leur travail sur l'utilisation des terrains de chasse par les chiroptères en forêt de Tronçais. Thomas Bernard accompagné de Lydie Gérard et de Matthieu Bernard a poursuivi son inventaire des chiroptères chassant dans les villages du sud du département du Puy-de-Dôme.

Cette année, nous n'avons malheureusement pas pu réaliser de captures temporaires, les autorisations ne nous ayant pas été délivrées ! Espérons que nous les aurons l'an prochain car cette méthode d'étude apporte son lot d'information sur la biologie des chiroptères.

L'été a donc été bien rempli et a apporté de nombreuses découvertes ! Certaines de ces actions vont se prolonger l'an prochain (étude Tronçais, stage détecteur...) et d'autres sont en projet (étude des terrains de chasse dans les vallées des Couzes...). Mais en attendant, place à l'hiver en espérant qu'il soit aussi riche en découverte et en bon moments passés ensemble.

# DES NICHOURS A CHAUVES-SOURIS DANS LE PARC DE CHADIEU.

Par Thomas BERNARD

Le 8 octobre dernier, Lydie GERARD, Thomas BERNARD et Alain GONZALES ont installé 9 nichours à chiroptères dans le Parc de Chadieu sur la commune d'Authezat (63). Cette mise en place est le résultat de la collaboration entre le Syndicat Intercommunal de Chadieu et Chauve-Souris Auvergne.

Le Parc de Chadieu est situé en bord d'Allier sur la commune d'Authezat. Propriété du Syndicat Intercommunal de Chadieu (composé des communes d'Authezat, Le Cendre, Les Martres-de-Veyre et Veyre-Monton), la forêt alluviale est gérée par le Conservatoire des Espaces et Paysages d'Auvergne. La Fal 63 (Fédération des Associations Laïques du Puy-de-Dôme) gère un centre de Loisirs et d'Éducation installé dans les anciennes écuries du château. Elle propose des activités sportives, d'éducation à l'environnement et artistiques.

D'un grand intérêt naturel, le site se compose d'une ripisylve, d'un parc d'un ancien château (arboretum, haies, prairies, mares) et de plusieurs bâtiments. Un petit inventaire des chauves-souris présentes sur le site a été réalisé et a permis de mettre en évidence l'utilisation du parc par le Grand Rhinolophe en chasse. Suite au grand intérêt porté par le Syndicat Intercommunal à la protection de l'environnement en général et au thème des chiroptères en particulier, nous leur avons proposé cette action en 2004.

Le Syndicat a investi 150€ pour l'achat des nichours, Chauve-Souris Auvergne, investissant la même somme. Il s'agit donc du second site où des nichours sont installés par Chauve-Souris Auvergne. Les contrôles commenceront dès cet hiver.

Nous tenons à remercier chaleureusement l'ensemble des élus du Syndicat Intercommunal de Chadieu, en particulier son président Monsieur METZGER. Nous remercions également Monsieur Alain GONZALES, garde du parc employé par le Syndicat pour sa disponibilité et son aide lors de la pose des nichours. Enfin, nous remercions également Julien SAILLARD du CEPA pour ses conseils et avis sur cette action sur ce site.

## PETITE NOUVELLE CHIROPTEROLOGIQUE

### Le Minioptère de Schreibers dans le Puy-de-Dôme !

En juin dernier, Thomas Bernard a enregistré lors d'une séance de détecteur d'ultrasons dans le val d'Allier du Puy-de-Dôme un Minioptère de Schreibers. L'identification a été confirmée par Michel Barataud. Il s'agit donc de la première observation connue pour cette espèce dans le Puy-de-Dôme, ce qui porte à 24 le nombre d'espèces connues dans ce département sur les 26 que compte la région.

### Bulletin d'adhésion à Chauve-Souris Auvergne Année 2005

Nom : ..... Prénom : .....  
Adresse : .....  
Code postal : ..... Ville : .....  
Tel. : ..... E-mail : .....  
 adhère à Chauve-Souris Auvergne pour un montant de 10 €.  
 verse un don d'un montant de ..... € à Chauve-Souris Auvergne.  
Fait à : ..... Le : .....  
Signature :



**La Barbastelle**, bulletin de liaison de l'association **Chauve-Souris Auvergne**.  
Directeur de la publication : **P. GIOSA** - Conception : **T. BERNARD**  
Dessin : **L. LALLEMANT** - Impression : **CHAUMEIL REPRO** - Clermont-Ferrand